



L'héritage organisationnel et financier des Jeux olympiques

Frédéric Teulon

► To cite this version:

| Frédéric Teulon. L'héritage organisationnel et financier des Jeux olympiques. 2024. hal-04702985

HAL Id: hal-04702985

<https://hal.science/hal-04702985v1>

Preprint submitted on 19 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Paris Ecole de Management (PEM)

1 Place de la Pyramide – 92800 Puteaux La Défense

Tél : 01 84 78 55 99

contact@paris-em.fr

PEM SPORT

L'héritage organisationnel et financier des Jeux olympiques

Frédéric Teulon, Directeur de la Recherche

L'Olympisme est né en Grèce dans le Péloponnèse au VIII^{ème} siècle avant J.-C. Des fêtes alliant chants, théâtre, poésies et affrontement sportifs - organisées en l'honneur de Zeus (Dieu suprême du ciel et de la foudre) et d'Hermès (le messager des Dieux) - sont organisées à Delphes, à Sparte, à Corinthe et à Athènes. Elles prirent le nom de Jeux Olympiques. C'est à Olympie, un sanctuaire religieux situé dans le Péloponnèse, que les épreuves les plus prestigieuses se déroulèrent. C'est aussi à Olympie que se trouvait la flamme sacrée qui brûlait en permanence sur l'autel de Zeus.

Les Jeux Olympiques, organisés tous les quatre ans étaient une période de trêve entre les cités, un événement panhellénique (rassemblant les Hellènes, c'est-à-dire les Grecs). Ces Jeux avaient une dimension religieuse, éducative et militaire. Les vertus mises en avant dans la compétition étaient celles d'une aristocratie guerrière (le sport comme entraînement à la guerre). Ainsi une des compétitions les plus populaires était le « pancrace » (sorte de lutte au sol), épreuve qui est l'illustration du fait que le degré de violence autorisé était incomparablement plus élevé que les épreuves de lutte contemporaines. Comme le rappelle Norbert Elias (1976) : « Leontiskos de Messène qui remporta deux fois la couronne olympique durant la première moitié du V^{ème} siècle (avant J.-C.) obtint ses victoires non pas en renversant ses adversaires, mais en leur brisant les doigts. Arrachon de Phigalie, deux fois vainqueur au pancrace, fut étranglé en 564 lors de sa troisième tentative pour obtenir la couronne olympique ; mais comme il avait réussi,

avant d'être tué, à briser les orteils de son adversaire que la douleur avait contraint à l'abandon, les juges couronnèrent son cadavre. »

Alors que les Romains étaient eux-mêmes des organisateurs hors pair de jeux et de spectacles (combats de gladiateurs, courses de chars...), l'empereur Théodose 1^{er} interdit en 393 après J.-C. la tenue des Jeux Olympiques non pas au nom de la violence des confrontations entre athlètes, mais au nom de la lutte contre la débauche et contre le paganisme (lutte contre l'animisme et le polythéisme au nom de la défense de la religion chrétienne).

Les Jeux ne seront pas rétablis avant la fin du XIX^{ème} siècle. C'est en 1894 que le baron Pierre de Coubertin décide de restaurer les Jeux sous une forme moderne en créant le Comité International Olympique (CIO). C'est ainsi que les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne sont organisés à Athènes en 1896. Le choix de la Grèce n'est pas anodin. C'est un retour aux origines de l'olympisme.

Les Jeux suivants ont lieu à Paris en 1900 (organisés en même temps que l'Exposition universelle), puis à Saint-Louis en 1904 (les Jeux se tiennent aux Etats-Unis afin de démontrer le caractère universel de l'Olympisme), à Londres en 1908 (une manière pour la France de renforcer l'Entente cordiale avec l'Angleterre et la Russie)... Ce rétablissement (réinvention) des Jeux Olympiques marque à la fois le lien avec le passé (l'héritage grec) et, en même temps, il marque une rupture avec les pratiques antiques ou médiévales. Les Jeux Olympiques contemporains sont souvent présentés comme une renaissance des Jeux de l'Antiquité alors que les différences sont très importantes.

Les Jeux modernes sont censés symboliser la paix, alors que du temps des Grecs ils étaient conçus pour préparer le corps des athlètes à la guerre. Ainsi après la Première Guerre mondiale, les JO de 1920 sont attribués à Anvers eu égard aux pertes humaines et aux destructions matérielles que la ville avait subi pendant le conflit. Pour fêter la paix et avec l'espoir de ne plus connaître la guerre, on lâcha des colombes dans le ciel (cette tradition fût maintenu jusqu'aux JO de Séoul de 1988, où malheureusement les colombes s'approchèrent de trop près de la flamme olympique et périrent carbonisées !).

Dans l'entre-deux-guerres, l'Olympisme n'est pas un idéal partagé par tous les gouvernements. En 1928, l'Union soviétique organise une première Spartakiade (en référence à Spartacus, célèbre gladiateur qui a été l'instigateur d'une révolte des esclaves dans la Rome antique) afin de signifier l'opposition du régime marxiste aux Jeux Olympiques (supposés dominés par un esprit capitaliste). Les Spartakiades ont été des sortes d'olympiades ouvrières, des célébrations de la culture physique auxquelles étaient conviées une partie importante de la population. Il faudra attendre les Jeux Olympiques d'Helsinki (1952) pour que les athlètes russes concourent.

De nombreux changements ont fait évoluer les Jeux Olympiques vers la forme que nous connaissons aujourd'hui :

- La violence pure a été proscrite ou en tout cas fortement encadrée (c'est une tendance générale dans le sport à l'exception de quelques disciplines comme la boxe ou le football américain);
- Les Jeux n'ont plus de connotation religieuse et ils ne jouent plus un rôle dans le processus de sélection des élites politiques et militaires ;
- L'augmentation du nombre de Nations participantes (206 pays présents aux JO 2024) ;
- D'abord réservé aux sportifs amateurs (une des valeurs fondatrices de l'olympisme et un des idéaux de Pierre de Coubertin) l'Olympisme moderne a ouvert la porte au professionnalisme à partir du début des années 1980 ;
- Le nombre de disciplines sportives, en nombre limité sous l'Antiquité (la lutte, le pentathlon) , s'est considérablement élargi. Ainsi pour les Jeux Olympiques de 2024, de nouvelles disciplines ont été inscrites ou confirmées à l'agenda : l'escalade, le skateboard, le surf, le kitefoil (planche de surf, avec un aileron immergé dans l'eau, s'élevant au-dessus de l'eau grâce à un cerf-volant) et le breaking ou *break dance*, danse acrobatique). Pour les JO de Los Angeles (2028), le CIO prévoit d'intégrer le Beach Sprint (course sur le sable et aviron en mer), le cricket e le base-ball. Les JO c'est toujours plus d'épreuves et toujours plus d'athlètes ! ;
- Les épreuves elles-mêmes se sont transformées ainsi le pentathlon moderne (escrime, natation, équitation, tir au pistolet et course à pied) est très différent du pentathlon antique combinait le saut en longueur, la course de stade, le lancer du javelot, la lutte et le lancer du disque ;
- Les Jeux sont devenus une arme politique aux main des pays (boycott) ou du Comité International Olympique (exclusion de certains pays à l'époque de l'apartheid ou de l'invasion de l'Ukraine). Le stade a pu être un lieu d'expression politique pour les athlètes à l'image de Tommie Smith, champion célèbre pour son poing ganté de noir sur le podium des Jeux Olympiques de Mexico en 1968 (le recordman du 200 mètres voulait ainsi protester contre les inégalités, alors que, suite à l'assassinat de Martin Luther King les américains se déchiraient sur fond ségrégation raciale).

Les Jeux de Paris 2024

Après plusieurs désillusions (échec des candidatures pour les Jeux de 1992, et 2008) et déroutes (échec de 2012 sur un dossier jugé techniquement gagnant face à l'efficacité du

lobbying anglais), la France a accueilli les Jeux olympiques d'été en 2024 (les Jeux de la XXVIII^{ème} Olympiade). Il a fallu cent ans pour que les Jeux reviennent dans l'Hexagone. « *Fluctuat nec mergitur* ».

Le contexte était particulier car devant l'ampleur des coûts liés aux équipements et à l'organisation – peu de pays s'étaient portés candidats pour accueillir un événement d'une telle ampleur. On a assisté successivement à la défection de Rome, d'Hambourg et de Budapest ; en fin de parcours il ne restait plus que Paris et Los Angeles (ces deux villes se sont partagés les JO : Paris 2024 et Los Angeles 2028).

Cette frilosité des grandes villes s'explique par le fait que l'on a enregistré à de nombreux dérapages budgétaires dans le passé (JO de Montréal en 1976, JO de Rio en 2016...). C'est ce qu'on appelle la « malédiction du vainqueur ». En dépit d'études préliminaires d'impact, les dépenses liées à l'organisation de grands événements sportifs ont tendance à exploser (le cas le plus spectaculaire a été l'organisation de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar).

Les Jeux sont une vitrine économique pour le pays organisateur, mais ils peuvent être aussi un gouffre financier. Le budget évaluant le coût de Paris 2024 a été fixé initialement par les organisateurs à 7 milliards d'euros. Il est passé en cours de route à 9 milliards (50% pour la construction d'infrastructures et 50% pour les frais d'organisation). En réalité, ce budget est plutôt de 11 milliards d'euros si l'on tient compte de tous les effets budgétaires indirects (comme par exemple les primes versées aux policiers, aux pompiers, aux salariés de la RATP...). Il s'agit d'un « dérapage budgétaire contrôlé », le coût des JO de Paris restant en-deçà du coût moyen des dernières éditions (14 milliards). Ceci s'explique notamment par le fait que 95% des équipements sportifs existaient déjà, à l'exemple du Stade de France (épreuves d'athlétisme) ou de Roland Garros (tennis et phase finale de la boxe).

Certaines compétitions ont eu lieu – à coût limité – dans des lieux et salles iconiques de spectacle, transformés pour l'occasion comme l'Accor Arena, le Grand Palais, le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines ou Paris La Défense Arena (transformé en piscine pour accueillir la natation et la finale de water-polo). D'autres équipements ont dû être créés comme le centre aquatique de Saint-Denis (qui a accueilli les épreuves de plongeon et de natation artistique) ou encore comme le Centre nautique de Marseille où se sont déroulées les épreuves de voile.

Les JO de Paris ont représenté un énorme marché pour beaucoup d'entreprises (en majorité françaises) qui ont réussi à s'imposer dans les procédures de marchés publics et qui ont été amenées à fabriquer les sièges des gradins, les podiums, les torches olympiques... ou à proposer des services comme par exemple le nettoyage du linge des athlètes. Le sport est un accélérateur de projets et d'impact.

Des secteurs entiers ont bénéficié d'une stimulation de leurs ventes et d'un formidable coup de projecteur sur leur activité : l'hôtellerie (Accor...), la restauration (Sodexo...), le bâtiment (Eiffage, Bouygues, Vinci...), l'événementiel (GL Events...), les équipements sportifs (Puma, Adidas, Nike...).

Les JO ont eu un impact sur l'attractivité de la France et sur les flux touristiques. Néanmoins, il y a une réelle difficulté à parvenir à un chiffrage précis des effets économiques car les effets d'entraînement des JO sont difficiles à apprécier. Parmi les experts, un consensus s'est dégagé pour estimer qu'il n'y a pas eu de boom économique lié aux JO (avec un impact limité à +0,1 ou +0,2 point de PIB), mais les JO ont donné à la France la possibilité de rénover un certain nombre d'infrastructures : assainissement de la Seine, rénovation du Grand Palais et de la marina phocéenne, prolongation de la ligne 14 du métro parisien jusqu'à Orly (afin de relier plus facilement le village olympique et l'aéroport).

La Cour des Comptes dans son rapport (2023) note que le Comité d'organisation Paris 2024 a sous-estimé les exigences du cahier des charges imposé par le Comité International Olympique. Ainsi pour éviter un dérapage énorme du budget de construction du centre aquatique de Saint-Denis, le nombre de place a été réduit de 15 000 à 5 000 personnes ; du coup ce centre aquatique est inutilisable pour les compétitions de natation (transférées à l'Arena de la Défense métamorphosée pour la circonstance de salle de spectacle en bassin olympique).

Par ailleurs, 1,4 milliard d'euros ont été investis pour tenter d'assainir la Seine avec un résultat très mitigé... La possibilité de se baigner durablement dans le fleuve (baignade interdite depuis 1923 par la Préfecture) semble être un leurre malgré un grand nombre de déclarations rassurantes.

★★

★

Les Jeux olympiques sont aujourd'hui avant tout un spectacle retransmis par les télévision du monde entier. Ce spectacle repose sur la confrontation d'athlètes venus de toute la planète. Sous le couvert d'idéaux universalistes, les JO restent un affrontement policé entre Nations. Ce rendez-vous quadriennal reste néanmoins un événement fédérateur.

Lectures :

Baade Robert & Matheson Victor, « Going for the gold: The economics of the Olympics », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 20 (2), pp. 201-218, 2016.

Bancel Nicolas (& al.), *Histoire mondiale de l'Olympisme 1896-2024*, Atlande Ed, 2023.

Bourdieu Pierre, « Les Jeux olympiques. Programme pour une analyse », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°103, pp. 102-103, 1993.

Bernard Martin, « Could the next Olympic games really be sustainable ? », blog *ISIGE – Mines Paris Tech*, mai 2024.

Chappelet Jean Loup, (2004), « Événements sportifs et développement territorial », *Revue européenne de management du sport*, vol. 12, pp. 5-29, 2004.

Cour des Comptes, *L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris*, Rapport au Parlement, 2023.

Decker Wolfwang & Thuillier Jean-Paul, *Le sport dans l'Antiquité. Egypte, Grèce et Rome*, Picard, 2004.

Kessler Christian, « 1964: les premiers Jeux olympiques de Tokyo », *L'Histoire*, juillet 2021.

Elias Norbert, « Sport et violence », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 2(6), pp. 2-21, 1976.

Glo Pascal, *100 ans de Jeux, 1924-2024*, L'Equipe, 2024.

Hartmann Douglas, *Race, culture and the revolt of black athletes. The 1968 Olympic protests and their aftermath*, The University of Chicago Press, 2003.

Schut Pierre, « L'héritage des Jeux Olympiques 2024 : éducation, organisation sportive et politique publique », numéro spécial 'Géopolitique de l'olympisme', revue *Hérodote*, n°192, 2024.

Tetart Philippe (& al.), *Olympisme, une histoire du monde*, éd. de La Martinière, 2024.

Thuillier Jean-Paul, *Le sport dans la Rome antique*, Errance, 1996.

Wawrzyniak Richard, *Histoire(s) des Jeux Olympiques*, Mareuil éditions, 2021.

Young David, *The Modern Olympics : A Struggle for Revival*, Johns Hopkins University Press, 1996.